



Règlement du concours « LES POUBELLES DE LA RECHERCHE »

Article 1 : Le concours

Le concours « Les poubelles de la recherche se déroule du 20 mai à la mi-juillet 2013. Il est organisé par l'association *Doc en Stock*. Siège social : 8, boulevard Bonne Nouvelle 75010 Paris.

Article 2 : Le thème

Le concours « Les Poubelles de la Recherche » vise à faire découvrir la recherche via l'histoire de ses déchets, manière originale d'aborder un univers peu connu du grand public.

Article 3 : Les participants

Sont admis à concourir :

- tous les doctorants engagés dans un projet de recherche, sous la supervision d'un directeur de thèse
- tous les post-doctorants engagés dans un laboratoire de recherche
- et ce, qu'elle qu'en soit la discipline (sciences humaines et sociales, sciences de la nature, sciences de l'ingénieur...).

Le concours n'est pas limité aux jeunes chercheurs basés en France, les contributions en anglais peuvent éventuellement être acceptées.

Article 4 : Les modalités de participation

Les consignes du concours sont :

- 1) Mettre en scène de manière amusante et décalée des déchets ou des objets consommés dans les laboratoires ou dans le cadre de recherches doctorales.
- 2) Prendre une photographie dans un format libre cette mise en scène (notez tout de même que les formats carrés ou paysages sont mieux adaptés au site web).
- 3) Ecrire un texte racontant la vie des déchets exposés, leur histoire, comment ils en sont arrivés à être jetés. Le texte peut être écrit à la première personne ou comme une description.
- 4) Le texte devra se limiter à environs 500 caractères et devra être écrit de manière vulgarisée afin que les non spécialistes puissent le comprendre. Il sera signé de nom, prénom, qualité (doctorant/post-doctorant), Université et Laboratoire/structure/institut. Il faudra fournir également une ou deux phrases présentant le but des travaux de recherche du ou des participants dans un langage accessible a tous.
- 5) Les candidatures (photo + texte) devront être adressées avant le 30 juin 2013 inclus. Aucune candidature parvenue après cette date ne pourra être retenue. Les candidatures complètes devront parvenir par e-mail à : contact@doc-en-stock.fr.

Article 5 : La sélection

Le classement des candidatures s'effectuera par un système de votes via le réseau social Facebook. La personne avec le plus de mention « j'aime » remportera le concours. Les profils fictifs ou n'ayant pas d'activité significative ne seront pas être pris en compte dans les votes.

Article 6 : Le prix

Les résultats du concours seront communiqués mi-juillet lors d'une soirée d'exposition avec remise des prix. La date exacte sera communiquée ultérieurement via le site de l'association. Le gagnant du premier prix du concours recevra un iPad Rétina 3^e génération neuf. Le gagnant du premier prix et les primés des 9 créations suivantes recevront un tirage photo A2 de leur composition

Article 7 : Droits à l'image

Chaque participant déclare être l'auteur des textes et des images fournis, et certifie que ceux-ci ne sont pas des reproductions. Les participants garantissent que les documents soumis ne portent ni directement ni indirectement atteinte aux droits des tiers ou qu'ils ont obtenu de ces derniers les autorisations nécessaires pour de possibles reproductions et /ou exposition.

Le participant reconnaît et accepte qu'en soumettant ces créations, il cède son droit d'auteur et renonce à l'intégralité de ses droits sur ceux-ci. Les participants primés par le concours consentent à ce que leur texte et leur image soient utilisés par l'association Doc en Stock sans aucune forme de rémunération, permission ou avis.

Article 8 :

L'association Doc en Stock se réserve la possibilité de décider de ne pas attribuer le prix ou de disqualifier une œuvre, par exemple si le nombre ou la qualité des candidatures était insatisfaisants.